Courrier

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1476

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le palmarès des entreprises honnêtes

La campagne clean clothes (CCC) a fait un pas décisif avec le lancement, en octobre 2000, d'un projet de contrôle indépendant. Ce dernier réunit trois entreprises textiles, Migros, Mabrouc et Veillon, ainsi que les trois organisations membres de la campagne, Action de Carême, la Déclaration de Berne et Pain pour le prochain. Objectif, tester sur quelques sites de production asiatiques des méthodes de contrôle indépendant qui devraient permettre de mettre sur pied une structure permanente assurant aux travailleurs le respect de leurs droits fondamentaux. Les 62 000 messages envoyés par les consommateurs aux détaillants ont poussé les autres marques à s'engager dans le domaine social. Voulant redorer leur image, les entreprises mauvaises élèves ont promis de mieux faire et affirment vouloir prendre en compte leur responsabilité sociale. A suivre pour voir si l'on passe des promesses aux actes. Le code de bonne conduite définit par Clean clothes s'organise sur trois étapes:

D'une part une charte qui contraint l'entreprise à accepter les normes sociales minimales, applicables sur l'ensemble de la chaîne de production (y compris les sous-traitants). D'autre part, l'entreprise qui adopte un code de bonne conduite prend des mesures pour qu'il ait des effets sur les travailleurs. Car ceux-ci ne connaissent la plupart du temps pas leurs droits et ne disposent pas de procédures de plainte. Enfin, le respect du code est contrôlé de manière indépendante en impliquant les ONG et les syndicats et en assurant la transparence des procédures et des résultats.

Clean Clothes a fait le point sur les principales entreprises suisses:

Au pilori, l'entreprise de vêtements Ackermann: c'est la seule entreprise à avoir refusé tout contact avec Clean Clothes depuis le lancement de la campagne, en janvier 1999. Elle ne possède ni code, ni procédure de contrôle et ne reconnaît pas sa responsabilité sociale. Même chose pour Triumph qui vend des sous-vêtements féminins. Calida, H&7M, Jumbo ou C&A ont un code incomplet quant aux droits syndicaux, la non-discrimination, les salaires et les heures de travail. Elles ne reconnaissent pas le principe du contrôle indépendant. Pareil pour Levi's, Manor et Nike. Vögele et Spengler ont annoncé vouloir travailler à l'avenir avec des entreprises certifiées SA 2000, un label qui définit un catalogue complet de droit des travailleurs. Les bons élèves sont Mabrouc SA, Migros et Veillon. Ceux-ci ont remis un projet complet de mise en œuvre du code, qu'elles ont transmis à leurs fournisseurs. *gs*

www.cleanclothes.ch

Courrier

Sur le projet triangulaire de coopération universitaire

Je voterai en faveur de ce qu'il est convenu d'appeler le projet triangulaire, mais pour des raisons différentes de celles qui sont généralement évoquées. Plutôt que de se demander si la pharmacie doit aller ici plutôt que là, ne devrait-on pas se poser d'autres questions comme: est-ce bien le rôle de l'Université de former des pharmaciens qui exerceront un métier où ils sont souvent remplacés par des vendeurs?

La question de l'adéquation entre les professions telles qu'elles sont pratiquées et la formation dispensée par l'Université se pose dans de nombreuses disciplines scientifiques. Au cours des cinquante dernières années, le passage du qualitatif au quantitatif a permis d'explorer de manière toujours plus pertinente les phénomènes naturels. Le 19e siècle a surtout été celui de leur description, le 20e, celui de leurs mécanismes. La cristallographie, la météorologie, la climatologie, la glaciologie, pour citer quelques exemples, nées chez les naturalistes, sont maintenant développées et gérées par des physiciens.

La biologie ne résiste à cette emprise des physiciens que de manière apparente: biochimie, biologie moléculaire, biophysique et intelligence artificielle entretiennent avec la physique des frontières de plus en plus floues. Les étudiants qui désirent se diriger vers ce type de recherches devraient avoir une très solide formation en physique, au moins du niveau des ingénieurs.

L'EPF démontre qu'en quatre ans une telle formation peut être acquise. Avec l'arrivée de la biologie à l'EPF, il y a quelques chances pour que soit une fois étudié un programme de haut niveau en physique, dans lequel chimie et biologie occuperaient la place réservée aux spécialités des ingénieurs. Les disciplines traditionnelles comme la botanique ou la zoologie devraient rester l'apanage de l'Université, sans pour autant être des sciences au rabais. Dans une revue scientifique récente, des biochimistes donnaient la formule d'une molécule médicalement intéressante extraite d'un organisme marin, mais se trouvaient dans l'impossibilité de dire de quel organisme il s'agissait, faute d'un systématicien ou d'un anatomiste capables d'en faire la description!

Les propositions du projet triangulaire ne sont peut-être pas inspirées par ces considérations, mais elles vont, à long terme, dans le bon sens. Il ne s'agit pas de répartir les disciplines entre Genève et Lausanne, mais de les ventiler dans les institutions les mieux à même de former des chercheurs performants. La Suisse a, dit-on, de la matière grise comme principale ressource; encore faut-il savoir bien la cultiver.

Marcel Burri, Bex